

Externat Notre Dame de Bellecombe

Ecole - Collège Fax : 04.72.83.00.82
64, rue d'Inkermann 29-31 rue Germain
69006 LYON

04 78 24 16 68 04.72.83.00.83
ecole@ndbellecombe.eu college@ndbellecombe.eu

Il fonctionne les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Les menus proposés sont adaptés aux enfants en termes d'équilibre et d'hygiène.

De la maternelle au CE1, le service se fait à table sous la surveillance d'aides maternelles. A partir du CE2, les élèves se servent eux-mêmes au self sous le contrôle du personnel de cantine.

Le restaurant scolaire n'est accessible qu'aux élèves qui ont plus de trois ans.

Chacun est tenu de prendre son repas dans le calme et la convivialité. Le restaurant scolaire est un espace de respect aussi bien au niveau de ses camarades que du personnel et de la nourriture. Seuls les enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé signé par le Médecin de l'Education Nationale se verront proposer un régime alimentaire adapté à leurs allergies. (Une somme forfaitaire de 3,70 euros sera demandée pour les élèves qui bénéficient de ce service; prendre contact avec les secrétariats)

Un enfant peut être abonné pour un, deux, trois jours ou la semaine entière 4

(les abonnements au restaurant scolaire se font **jusqu'au 07 septembre 2017 dernier délai**).

➤ **Pour les repas occasionnels**, une vente de tickets par quatre est possible au secrétariat. La réservation des repas occasionnels doit se faire **au moins 48 heures à l'avance avant 9 heures**. Toute demande faite le jour même ne sera pas acceptée. Tout repas réservé, même s'il n'est pas consommé, sera facturé. Tout repas commencé sera facturé.

Le carnet de 4 tickets pour des repas occasionnels : **30 €** (soit 7,5 € le ticket)

Attention : Aucun ticket repas ne sera vendu au détail

➤ **Pour les abonnés** : règlement associé à la facture trimestrielle. (Prélèvement, chèque ou espèce). Le remboursement de la demi-pension sera consenti pour une absence dont la durée est supérieure à **3 jours consécutifs, dûment justifiée et avec accord de la Direction**. La demi-pension est remboursée lors d'absences liées aux activités proposées par l'Etablissement (voyages et séjours). Ce remboursement se fera sur la base de 6,60 euros par repas en maternelle, 5,60 euros par repas à l'école élémentaire et 6,10 euros par repas au collège. (Lors des sorties à la journée, un pique nique sera préparé par le restaurant scolaire pour les élèves abonnés)

Dans le calcul suivant, il a été pris en compte que les maternelles et les collégiens ne prenaient pas leur repas au restaurant scolaire le jour de la rentrée.

Le non-respect du règlement pourra aller jusqu'à l'exclusion du restaurant scolaire.

Pour l'école, pour les familles habitant la ville de Lyon, une aide est possible à la mairie de son arrondissement.

Forfait : (Lissage mensuel du coût global annuel). A noter que l'OGEC a décidé de ne pas augmenter les tarifs de l'abonnement.

Entourer le nombre de jours et cocher les jours de la semaine. (Vous gardez ce tableau pour mémoire et vous nous retournez le second tableau avec le coupon réponse)

	1 jour/sem	2 jours/sem	3 jours/sem	4 jours /sem	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Forfait maternelle	23	46	69	92				
Forfait élémentaire	20	39	59	78				
Forfait collège	22	43	64	85				

Il est possible de modifier l'abonnement pour le trimestre suivant, avec demande écrite motivée un mois avant la fin du trimestre.

En cas d'urgence durant le temps de cantine, vous pouvez nous contacter au 04 72 83 00 83



Prénom et NOM de l'enfant :

Classe de l'enfant 2017-18 :

	1 jour/sem	2 jours/sem	3 jours/sem	4 jours /sem	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Forfait maternelle	23	46	69	92				
Forfait élémentaire	20	39	59	78				
Forfait collège	22	43	64	85				

Date :

Prénom et NOM du signataire,

Signature :